

FRANÇAIS, de grands évènemens se préparent ; je suis en Vedette : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faires-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Jeudi 30 Mai 1793.

# NOVVELLES ÉTRANGÈRES.

a ville arbora le drapeau

Dantzick, le 9 mai. - Avant-hier les bourgeois de Dantzick ont prêté serment de fidélité au roi de Prusse. A huit heures du matin, le canon des remparts, et la sonnerie de toutes les cloches annoncèrent aux habitans qu'ils avoient un maître.

Le Lieurenant-général de Raumer, et le président de la régence, baron de Schleinitz, reçurent le serment au nom du roi. Après cette cérémonie, les cris vive Frédérick Guillaume, le bon père de son peuple! se firent entendre. Le soir, toute la ville fut illuminée. Des médailles furent distribuées à cette occasion. Ces médailles portent d'un côté, l'effigie du roi, avec l'inscription suivante : Fridericus Guillemus Borussorum rex; et de l'autre; Vobis quoque pater; et l'exergue contient les mots: Boruss. méridion. fid. prest. 1793.

D'Amsterdam, ce 20 Mai. - 20 chaloupes canonnières, dont 10 grandes et 10 petites, remontent le Rhin jusqu'à Mayence, dans le dessein de servir à la réduction de cette place.

De Hambourg, le 14 mai. - Nous recevons de Copenhague une nouvelle qui est importante sous plus d'un rapport; c'est que les cours du Dan-

goscient à venir les deleger. Elle n'a ceonnis nemarck et de Suède se sont absolument entendues et décidées pour la neutralité armée, et pour le maintien de leur libre navigation : elles se sont promis de s'aider mutuellement dans cet objet. L'Angleterre ne veut y mettre aucune opposition, et a consenti à ce que les navires des deux nations pussent porter des grains dans les ports de France. Un bâtiment danois chatgé de bleds pour Bordeaux a encore été relâché presque sur le-champ, et tous les autres navires danois ont été également remis en liberté.

que mon loin de Loncoy, les brançais se

Une autre nouvelle non moins importante nous apprend, que les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale ont reconnu la république française.

Des environs de Mayence, le 15 mai. - La nuit dernière, les Français ont tiré de toutes leurs batteries. On dit que les Autrichiens se sont emparés d'une rédoute près du couvent de Wesseineau. — Le pont de communication près de Florsheim a été rapproché de Rursdsheim.

De Naples, le 26 avril. - Tout le monde conpoît la franchise de notre roi; ce n'est pas à lui qu'on peut reprocher la politique, encore moins l'astuce italienne. Voici une de ses réponces qui le caractérisent bien. Dans une des dernières audiences, le ministre de Russie assura sa majesté, a que l'impératrice sa souveraine l'avoit expressément chayé d'assurer sa majesté que c'étoit avec la plus grande satisfaction qu'elle avoit vu les Français échouer dans toutes leurs entreprises, et sur-tout la belle défense de Cagliari, qui, atraqué par mer et par terre avec des forces deux fois plus nombreuses que celles qui s'étoient présentées devant Naples ».

Le roi l'interrompant, lui dit: « Bon, bon, je vois ce que l'impératrice veut dire; la chose est faite à présent: mais vous pouvez l'assurer que si Belville, quand il descendit ici, avoit exigé que je me fisse Jacobin, j'aurois pris sur-le-champ sans hésiter le bonnet rouge. »

#### county in al Farl A Nicve. ion al-

De Lille, ce 26 mai. - Pendant la nuit précedente, une patrouille ennemie à pied et à cheval est entrée dans Lannoy vers minuit, et deux heures après elle est repartie, ayant été informée que, non loin de Lannoy, les Français se disposoient à venir les déloger. Elle n'a commis aucun désordre. Avant-hier, les soldats républicains qui sont à Comines ont pris trois autrichiens du regiment de London-vert. Le drapeau tricolore flottoit encore hier, a 9 heures dn matin, sur le clocher de Condé. Valenciennes est serré de près. Le général en chef, Custines, doit y être arrivé hier. La route de cette ville à Lille est absolument interceptée; ni diligence ni postes n'arrivent plus, A Ochis, entre Capelle et Orchies, roure de Douay, deux piquets ennemis s'y sont établis. Au reste : rien de nouveau à Lille, ni sur l'extrême frontière. Dans le moment, on entend le canon à coups redoublés.

De Cher'ourg, ce 21 mai. — On vient de faire une rentative sur Cherbourg. Un bâtiment de 18 canons se portoit sur les cônes, à l'instant où des cohortes armées marchoient par terre. Deux mille hommes ont aussitôt été commandés et sont allé à la rencontre de ces brigands avec une artillerie formidable; ils ont été mis en fuite On a tiré à boulets rouges sur le bâtiment; il 2 êté forçé de se rendre. On n'étoit pas tranquille sur la ville, dans laquelle on étoir convaincu que l'ennemi entretenoit des intelligences; mais l'on a tenu en respect les malveillans, en dirigeant du canon contre la place. Au milieu de cette crise on est parvenu à pêcher un por-

te-feuille qui avoit été jétté à la mer. On a lieu de croire qu'on y trouvera des preuves de la conjuration.

De Thouars, le 17 mai. — Je vous envoie un détail exact et circonstancié de ce qui s'est passé à la prise de Thouars par les rebelles, dont on a donné des versions si différentes:

Ce fut le 4 de ce mois, que les ennemis se portèrent sur cette ville : ils sommerent le commandant de la leur rendre : la réponse fut celle d'un franc et brave républicain Alors l'ennemi fair ses dispositions pour l'attaque. Dès qu'on en est instruit à Thouars, on fait partir 400 volontaires de la Vienne pour désendre le passage d'un gué de la rivière; ils y sont écrasés, l'exception de quelques lâches qui prirent la fuite en appercevant l'ennemi. Le pont qu'on croyoit coupé fut forcé, et les rebelles se trouvant devant la ville, commencerent à la canonner. Le feu fut très chaud de part et d'autre, jusqu'à six heures du soir, que la ville arbora le drapeau blanc, et une après, se rendit à discrétion. Les insurgés y entrèrent, et sur le - champ, Mr. d'Elbée, leur général fit une proclamation, qui enjoignoit à la garnison et à tous les fonctionnaires publics, de se rendre dans la cour du château, sous peine de la vie; on obeit. Le district fut sommé de livrer ses archives; on en retira avec soin tous les ritres appartenans au clergé et à la noblesse, et on brûla le reste. On se transporta ensuite dans les cours du château, où se trouvoient 5 à 6,000 prisonniers; on les désarma; les habits d'uniforme national furent déchirés : on les laissa en cet état pendant toute la nuit. Le lendemain, on leur fit prêter à tous, le serment d'être fidèles à la religion, à Louis XVII, et de ne jamais porter les armes contre lui ou ses armées. Après ce serment, que toute la garnison prêta, on publia que ceux qui voudroient prendre parti dans leur armée, pouvoient se présenter. On assure qu'il y en passa un grand nombre, qu'on mit dans un lieu particulier. Ayant ensuite divisé les autres par départemens, on en retira douze de chacun qu'on garda pour otages, et on distribua aux autres des passeports pour retourner dans leur famille.

Le nombre des motts est évalué à 7 à 800. L'ennemi a pris 12 canons, 5 à 6,000 fusils, tous les sabres et bayonnettes, toutes les provisions de guerre et de bouche. Il a vécu pendant son séjour à Thouars, aux dépens des habitans de la ville ou des environs, les plus connus par leur patriotisme. Mais il n'y a pas encore d'exemple qu'il air fait d'autre mal à qui que ce soit, à moins que ce ne fût en se défendant. Il a quitté Thouars, le 9, dirigeant sur Pathenai. On dir que nos troupes ont remporté un avantage sur ces rebelles, près de Fontenay, mais nous n'en connoissons pas encore les détails.

ieu

n-

oie

est

s se

m-

elle

emi

ion

vo-

sage

, à

yout

de-

Le

qu'à

peau

Les

Mr.

qui

onc-

cour

. Le

on

ns au

reste.

châ-

iers;

ional

pen-

ur fic

a re-

orter

ès ce

pu-

dans

assure

i mit

sé les

ze de

tribua

dans

800.

usils,

prog

Paris. — Rien ne prouve mieux que le décret qui cassoit la commission des 12 a été arraché par la violence à la convention, que le rapport de ce décret fait le lendemain lorsque l'assemblée n'a plus été envahie. Le discours de Herault de Sechelles, prononcé lorsque la députation des 16 sections est venue demander l'anéantissement de cette commission, établiroit seul qu'une force extérieure subjuguoit l'assemblée. Voici ce bref et étonnant discours:

» La force de la raison et la force du peuple sont une même chose. Vous entendez l'explosion de l'énergie nationale retentir de toutes parts. La tésistance à l'oppression ne peut pas plus vous être enlevée que la respiration à un être vivant, ou la haine des rois à des cœurs républicains. Vous nous demandez en ce moment un magistrat et la justice; le devoir le plus essentiel des représentans du peuple, est de les rendre; et vous l'obtiendrez. Quand on flagorne ainsi le peuple, on est sûr des applaudissemens. Comment des gens à qui on accorde qu'ils ont la force de la raison, parce qu'ils sont en force, et dont les agitations sont appellées l'explosion de l'énergie nationale, auxquels on recommande la résistance à l'oppression n'auroientils pas applaudi? Est-il devenu possible après cela de contraiier le vœu de ce souverain qui avoit pour lui la force du peuple.

S La section de l'Unité avoit arrêté qu'attendu les troubles qui existent à Paris, les volontaires désignés pour la Vendée ne partiroient point; mais la commune lui a fait entendre raison en lui disant qu'il y avoit encore assez de force à Paris pour punir les contre-révolutionnaires.

S Le conseil-général, considérant que rien ne seroit plus propre à réfuter toutes les calomnies répandues contre les citoyens et les autorités constituées de Paris, que le rapprochement des faits qui se sont passés dans cette ville, ainsi que les actes arbitraires qui ont été exercés contre des citoyens individuellement, et contre une grande portion du souverain légalement réuni dans les assemblées primaires des sections de Paris.

A arrêté de nommer une commission, a l'effet de rassembler tous les faits qui penyent caractériser, et la conduite qu'ont tenu les citoyens dans les différens événemens qui se sont succédés dans Paris, ainsi que les mesures et les actes qui ont été exécutés par les comités de la convention nationale; il a arrêté de plus que l'envoi de cet imprimé seroit fait aux départemens.

### Arrété du Directoire du Département du 26 mai.

1°. La municipalité prendra toures les mesures nécessaires pour faire exécuter rigoureusement le décret de la convention nationale du 24 du présent mois, et les loix relatives à la police des assemblées communales et de sections.

2°. Les présidens des sections veilleront à ce qu'aucun ciroyen ne puisse entrer dans les assemblées avec armes ni bâtons, et ils feront inscrite sur une liste les noms, sur-nons, et les professions de tous les citoyens qui composeront l'assemblée; et cette liste sera annexée au procès-verbal de chaque séance, pour y avoir recours en cas de besoin.

Il est enjoint à la municipalité de Paris, de prendre tous les renseignemens, et de faire toures les informations nécessaires, relativement aux troubles qui ont eu lieu dans plusieurs sections, et notamment dans celle de la Butte-des-Moulins, samedi 25 du présent mois, et de dénoncer et faire poursuivre les auteurs et fauteurs de ces troubles.

Le directoire invite, au nom du salut public, tous les bons citoyens, tous ceux qui depuis 1789, n'ont cessé de combatre le despotisme, et de défendre la liberté l'égalité, à se réunir constamment dans leurs sections respectives; à y maintenir le calme et la dignité qui conviennent à des républicains, à surveiller, à combattre par la force de la raison, des principes et de l'opinion publique, les intrigans, et royalistes, et sur-tout les hommes nouveaux, qui, sous le masque du patriotisme et les marques de l'ho-

norable pauvreré, cherchent à égarer les meilleurs citoyens, à opprimer ceux dont ils redontent l'energie et la vertu, et à punir cettre ville dont les crimes sont d'avoir été le berceau de la liberté st le tombeau de la tyrannie.

Le directoire ordonne l'impression, l'affiche et l'envoi de cet arrêté à la municipalité de Paris et à toutes les sections.

## CONVENTION NATIONALE.

### ( Présidence d'Isnard. )

Suite de la Séance du Mardi 17 mai.

Rabaud se présente à la tribune pour rendre compte à la convention des trayaux de la commission des douze, jamais il n'a été possible de le faire entendre: nous n'en voulons pas, Un décret d'accusation contre tous, voilà ce qu'il faut prononcer. La commission, dit Rabaud, vous envoye sa démission; vous devez entendre son compre; le trouble croît, quatre fois le président se couvre, et le calme ne renaît, que lorsque Rabaud quitte la tribune.

On avoit repandu que plusieurs membres avoient écrit dans leurs départemens qu'il n'y avoit plus d'autres moyens de sauver la chose publique, que de convoquer les assemblées primaires. Je demande, dit, Thuriot, que chacun jure ne l'avoir p 15 fait, tous se lèvent et jutent

que personne ne le feia.

Une députation de la section des Gardes-Françaises est admise à la barre, et offre ses forces pour venir au secours de la convention, et s'élève avec force contre les anarchistes qu'elle paroissoit désigner. Aussirôt Bazite saute sur le pétitionnaire, et veur le terrasser; les membres du côté droit l'écartent; on se presse, on se heurre, on se frappe; envain le président veut rappeller la convention à sa dignité; sa voix couverte, éteinte, ne laisse entendre que ces mots: » Il faudra marcher sur nos cadavres sanglans, avant que mous souffrions le triomphe des anarchistes ». une partie de l'assemblée se lève en adhésion Cambon donne ensuite le résultat des nouvelles de nos armées.

-1150 me Seance du Mercredi 29 Mai,

Artas demande des secours. Une députation de Perpignan annonce que les Espagnols ont marché lentement ; mais qu'ils developpent des forces progressives. 12 mille hommes qu'on leur a opposés ont fui à leur approche. Aulien de secours, de canons, d'armes; les habitans de ces contrées n'ont recu que des decrets. A juger des refus qu'ils éprouvent, ils demandent s'ils font patrie de la république. Jeambon S André justifie les deligences du comité; tous les soupçons de négligence tombent sur le ministre de la guerre. On ordonne que sa correspondance sera remise au comité de salut public.

Un député du Corse demande des commissaires, non de ceux qui veulent tout brusquer, mais de ceux qui cherchent à ramener le peuple

par la douceur.

Une députation de l'Ain se plaint des vexations des commissaires de la convention, qui ont fait jetter dans les cachots plus de 500 personnes, sans vouloir entendre aucune raison. Elle demande

vengeance de ces attentats.

L'armée d'Iralie est sur le point d'être attaquée vigoureusement; celle qui avoisine la Méditerranée a été trahie : les Espagnols ont fait une invasion sur la frontière des Pyrénées, et se sont rendus maîtres d'Andaye dont ils démolissent la tour. On connoît la situation de l'armée du Nord; elle a abandonné son camp de Famars; Valenciennes et Condé sont abandonnées à leurs proptes forces.

Dans l'intérieur, les révoltés éprouvent des revers d'une part, et remportent des succès de

eu

ce

tê

da

di

l'autre

Une lettre du général Chazot apprend que nos troupes ont évacué la Châtegneraie, et ont essuyé devant Fontenay une déroute complette. Ce revers est dû à la trahison de la gendarmerie à cheval qui a refusé de marcher, et qui a pris la fuite en foulant aux pieds les bataillons d'infanterie; plus de 30 hommes ont été écrasés. Une partie de notre artillerie a été abandonnée; notre retraite s'est effectuée sur Niort. Cette déroute est du 26.

On touscrit à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N°. 3. Le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle, le moins cher de tous est de 28 livres 10 sols pour l'année 15 liv. pour six mois 7 livres 10 sels pour trois mois, et pour deux mois en envoyant un assignant de cent sols.